

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

## **Arrêté du 16 janvier 2023 relatif à la composition du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Var**

**NOR : JUSF2304589A**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse du Var,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Var.

**ARRETE :**

### **Article 1er**

Sont élues représentants du personnel au sein du comité social d'administration de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Var les personnes suivantes :

*Pour la Confédération générale du travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT- PJJ) :*

Titulaires : Madame Stéphanie SROKA-PETIT  
Madame Mélanie FAUCHER

Suppléants : Madame Isoline SALAUN  
Monsieur Christophe LONCQ

*Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :*

Titulaires :                    Monsieur Guillaume LIBERT  
   Monsieur Chérif AZNAG

Suppléants :                    Madame Halima KINANE  
   Madame Nolwenn CAER

*Pour la Confédération française démocratique du travail (CFDT Interco):*

Titulaires :                    Monsieur Michel TISSIER-BEAUMONT  
   Monsieur Frédéric BERTORA

Suppléants :                    Madame Myriam PERU  
   Monsieur Koffi AMOUSSOUVI

### **Article 2**

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

### **Article 3**

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Var est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 janvier 2023

**La directrice territoriale de la PJJ du Var**

**Laurence LANATA**

